



ICOPE
LES INFIRMIERS LIBÉRAUX
ont une carte à jouer



URPS
Infirmiers Libéraux
Occitanie

NOUVEAU PORTFOLIO

LES PORTRAITS DE VOS ÉLUS EN OCCITANIE



Maryse Guillaume
Présidente de l'URPS Infirmiers Libéraux d'Occitanie

Nous SOMMES l'autonomie

Alors que nous choisissons de consacrer la Une de notre revue d'informations trimestrielle à l'expérimentation ICOPE, qui connaît en ce moment une accélération fulgurante grâce au déploiement du dispositif sur une plus grande envergure, vos élus ont choisi d'exploiter ce sujet d'actualité - l'autonomie des Français - pour mettre en lumière cette qualité, véritable valeur cardinale de notre profession.

Qu'il s'agisse de l'ambitieux ICOPE (dont l'objectif est d'œuvrer à grande échelle, et avec notre appui, pour l'indépendance et en faveur d'un "mieux-vieillir"), du frémissant dispositif "Mon Espace Santé", de l'éprouvant Covid-19, du préoccupant sujet climatique ou encore de la nécessaire garantie de continuité des soins, nous voilà au rendez-vous. Mieux, nous y sommes même présents avec une longueur d'avance. Et l'actualité ne manque d'ailleurs jamais de nous challenger sur le sujet ! J'en tiens pour preuve le récent

coup de gueule de l'ensemble de la profession au sujet de l'HAD, qui s'étend de façon préoccupante, remettant sournoisement en question nos compétences et prérogatives...

Sur des sujets plus positifs, nous sommes fiers de mettre aussi en lumière tout au long de l'année des acteurs de qualité, présents à nos côtés pour faciliter ou perfectionner notre exercice. Ensemble, ils interrogent notre pratique dans une saine gymnastique intellectuelle : comment faire mieux, toujours. Ainsi, la fondation MION-AIDER Santé que nous vous présentons en (P.26) nous tend la main, tout comme le GIP e-santé, qui a accepté de répondre à vos questions concrètes (P.28), quelques semaines après le lancement officiel de Mon Espace Santé. Salutations au passage, à Jacques, notre confrère de Toulouse, qui témoigne de son exercice singulier, bon pour la santé (la sienne y compris), pour la planète (ses tournées se font 100 % à vélo!) et, au final, pour notre moral à tous.

“
Sur le
chemin de
l'autonomie,
quelques
embûches,
mais de belles
surprises.”



NEWS

En bref #05
Infos clés

#06
L'info à la loupe



#05

ACTEUR DU QUOTIDIEN

#10

Témoignage
IDEL, j'ai fait le choix
de l'écologie!

#16

Dossier
Icope, l'heure du
déploiement



#10



#16

L'URPS
AU QUOTIDIEN
#26

Réseaux
AIDER santé
Se former,
s'informer, agir !

#30

Question pratique
Mon Espace Santé



#30

AGENDA

#34

Vos événements
en Occitanie



285, rue Alfred Nobel
34000 Montpellier
Tél. 04 67 69 67 58
contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr

Antenne de Toulouse
Toulouse Espaces Affaires
41 rue de la Découverte
31670 Labège
Tél. 05 62 83 50 76



#26

Un magazine de l'URPS

Infirmiers Libéraux d'Occitanie.

Edition : Mars 2022 - Numéro : 15

Directrice de publication : Maryse Guillaume

Rédaction : URPS IDEL Occitanie

Direction artistique et réalisation maquette : Héméra Studio

Imprimerie : IMP'ACT Imprimerie.

L'URPS LANCE UNE GRANDE ENQUÊTE

ÉTAT DES LIEUX DE LA PROFESSION

Peut-être avez-vous déjà reçu votre invitation à nous répondre ? L'URPS conduit en effet actuellement un projet d'ampleur qui vise à dresser un état des lieux exhaustif de la profession en région. Objet de cette enquête inédite, conduite par le biais de questionnaires 2.0 et d'appels téléphoniques ?

Élaborer une cartographie des compétences infirmières et de leurs modes d'exercice en Occitanie afin de mieux valoriser nos savoir-faire auprès des partenaires institutionnels et des collectivités. Les résultats seront bien sûr rendus publics sur le site de l'URPS. ///



© Prostock Studio



© Kraken images

LE RPPS, MAINTENANT, MAIS SÛREMENT

Ce n'est pas nouveau, mais une ultime piqûre de rappel ne fait pas de mal : l'enregistrement au répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) est désormais une étape obligée pour tout infirmier installé à son compte. Rassurez-vous, peu de démarches à effectuer : le passage d'ADELI au RPPS se fait automatiquement par le biais de votre inscription auprès de l'Ordre national des Infirmiers (ONI). Et lors de la bascule, chaque numéro RPPS (votre carte d'identité numérique) est mis en correspondance avec le dernier numéro ADELI connu. En d'autres termes, les infirmiers n'ont plus à se tourner vers l'ARS pour leurs démarches d'enregistrement. L'URPS souhaite par ailleurs alerter les IDEL encore non-inscrits et les encourager à actualiser leur situation car il n'est plus possible de renouveler sa carte CPS, une fois cette dernière arrivée à expiration. ///



Pouce en haut ou pouce en bas, coup de cœur ou cri de colère, l'information sans concession par l'URPS

VA-T-ON RECRUTER LES PATIENTS HAD DEPUIS LES URGENCES ?



Votre URPS voit rouge depuis qu'elle a eu vent d'un projet porté récemment devant le Sénat par la présidente de la FNEHAD*, Elisabeth Hubert, et qui ne poursuit nul autre objectif que de recruter les patients HAD directement depuis les urgences !**

Mme Hubert imagine en effet le financement, département par département, d'une infirmière de HAD financée initialement sur fonds publics. Si cette expérimentation donnait lieu à un nouveau protocole officiel, nous sommes en droit de nous demander ce que cela présage de l'avenir en matière de soins de proximité. Rappelons au passage notre investissement dans la structuration du territoire au travers notamment des CPTS, des MSP et autres ESP qui permettent à la fois de diminuer le recours à l'hospitalisation, d'assurer un retour et un maintien à domicile dans des conditions de soins et de garantir une efficacité que seule la proximité des soignants libéraux autorise. Face à une expérimentation sans intérêt médico-économique, nous ne manquerons pas non plus de rappeler que le coût de la prise en charge en HAD est de 43 % supérieur au coût d'une prise en charge à domicile. Quant à la méthode consistant à nous écarter des discussions... Maintenant que nous voilà avertis, nous garderons les yeux encore plus grand ouverts ! ///

*FNEHAD : Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile
**HAD : Hospitalisation à domicile



DAC Ô DAC !

Les acteurs des parcours complexes, du maintien à domicile et de la perte d'autonomie se mobilisent pour créer les 13 Dispositifs d'Appui à la Coordination d'Occitanie.

Pour rappel, les dispositifs d'appui à la coordination composent un projet de service qui prendra effet en juillet prochain, et qui contribuera à la coordination des acteurs impliqués dans la prise en charge des parcours de santé ressentis complexes. Concrètement, les DAC vont structurer leur activité autour de deux missions : l'appui aux parcours de santé individuels des personnes en situation complexe et l'appui à la structuration territoriale des parcours de santé/vie. Objectif : rendre plus lisibles et connues les structures de coordination des territoires que sont les Plateformes territoriales d'appui, réseaux de santé territoriaux, MAIA, et autres PAERPA... amenées à fusionner en un seul et même dispositif départemental : le DAC. ///



Consultez la carte des DAC en Occitanie !



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ " C'EST MARQUÉ DANS LE CONTRAT ! "

Joli plébiscite en Occitanie pour le Contrat local de santé, qui a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en proposant des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local. En ce début d'année, on comptait en effet 28 CLS signés actifs et 10 CLS en projet. Par son format, sa simplicité et sa capacité à mobiliser les élus et acteurs de territoire (y compris les IDEL), le CLS est un outil opérationnel qui s'inscrit dans une approche globale tournant autour de 4 thématiques familières pour nous : prévention et promotion de la santé, accès aux soins, santé environnementale et santé mentale. Par ailleurs, sa logique en "bassin de vie", semblable à l'approche infirmière, correspond davantage au parcours de santé des habitants. Et c'est bien là l'essentiel, non ? ///

Contact :
evangeline.bonnerot@ars.sante.fr

Consultez la cartographie en Occitanie :





CAS CONTACTS UN TÉLÉSERVICE PRATIQUE



© DR

L'Assurance Maladie vient de mettre en ligne le téléservice "Lister mes cas contacts". Mis à la disposition des personnes positives au Covid-19, il permet de lister facilement les personnes avec qui elles ont été en contact pendant leur période de contagiosité. Grâce à cela, l'Assurance Maladie pourra adresser très rapidement et directement à ces dernières les consignes sanitaires adaptées à leur situation et organiser plus facilement leur prise en charge (tests, arrêt de travail...). Une évolution appréciée du contact tracing. ///



LES INFOS COVID-19 EN TEMPS RÉEL

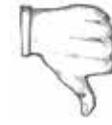
Afin de simplifier la recherche d'informations des IDEL sur le Coronavirus et d'améliorer la compréhension des protocoles de santé qui évoluent sans cesse, votre URPS alimente depuis le début de la crise un Fil infos Coronavirus. Points de vigilance, situation épidémiques, équivalences infection/injection, mises à jour dans la prise en charge et les forfaits... Un outil indispensable pour rester informé-e- ! ///



© DR



urpsinfirmiers-occitanie.fr



MARS BLEU(S) ?



© Jo Panuwat D

Alors que s'achevait, il y a quelques jours, Mars Bleu, mois de sensibilisation nationale contre le cancer colorectal, l'URPS se désolé que les infirmiers libéraux, comptant pourtant parmi les principales forces de prévention sur l'Hexagone, n'aient été ni conviés ni associés à cette belle opération publique. Rappelons que les IDEL occupent une place de premier plan dans le domaine de la prévention ! C'est à se demander si notre mobilisation inédite pendant la pandémie est déjà effacée de certaines mémoires... Sans rancune, les IDEL auront malgré tout, de

leur propre initiative, joué le jeu... et continuent de le faire toute l'année. Mars Bleu s'achève peut-être, mais nous restons mobilisés. Aussi, ne manquons pas de rappeler à nos patients cette nouveauté concernant la remise de kits : depuis le 1^{er} mars 2022, une plateforme de commande des kits en ligne est activée pour les personnes éligibles (l'éligibilité est vérifiée au moyen d'un questionnaire en ligne). ///

Pour cela, rendez-vous sur occitanie-depistagecancer.fr

JACQUES BOURGEAT

Infirmier libéral à Toulouse,
Quartier Saint-Cyprien



“Gagner du temps pour le patient”

“ LE VÉLO M’A APPORTÉ UNE NOUVELLE HYGIÈNE DE VIE PROFESSIONNELLE ”

C’est du côté de Toulouse que nous retrouvons Jacques, infirmier libéral depuis 33 ans. Installé au cœur d’un quartier en pleine mutation (Saint-Cyprien), il a accepté de nous raconter pourquoi il a pris, il y a 3 ans, une décision radicale à l’échelle de son quotidien : laisser la voiture au garage pour effectuer l’intégralité de ses tournées à vélo. Depuis, alors qu’il pédale été comme hiver de patient en patient, il affiche une moyenne annuelle de 4 000 kilomètres et prône un “exercice engagé” bon pour la planète... mais pas que !

Il le confesse sans retenue, la raison première de ce changement de routine professionnelle, celle qui l’amena, un jour, à troquer la voiture contre le vélo pour se rendre au chevet de ses patients, fût un ras-le-bol généralisé du stress occasionné par les problèmes de circulation. Travaux, embouteillages, rues à sens unique, piétonisation progressive du quartier... L’automobile, perçue initialement comme le moyen de locomotion ultime pour des questions pratiques et de confort, devenait de moins en moins attractive. Pire,

elle se transformait progressivement en ennemi juré de la ponctualité et s’inscrivait en opposition franche avec un exercice serein auprès du patient. Du moins, aux yeux de Jacques. « *C’est incroyable le temps que je pouvais perdre au volant, pris au piège des embouteillages ou à pester pendant que je tournais, pendant de longues minutes, à la recherche d’une place de stationnement parfois très éloignée de mon lieu de rendez-vous* », explique-t-il. Pourtant, comme tout le monde, et cela pendant des années, il prendra son mal en patience.

“Il est essentiel de bien s’équiper”



“C’est bon pour l’environnement et pour la santé”

... **DE L'IMPORTANCE DE BIEN S'ÉQUIPER**

C'est sous les encouragements de son associé Dominique, cycliste convaincu exerçant exclusivement à vélo depuis plusieurs années, que Jacques se lance d'après ses dires « pas sur un coup de tête, mais presque ». Il choisit en premier lieu de bien s'équiper pour ne pas avoir à regretter son choix à la première intempérie ou au premier imprévu. « C'est d'ailleurs le principal conseil que je donnerai à tout confrère et/ou consœur qui souhaiterait tenter l'aventure. Équipez-vous et réfléchis-

sez bien à la faisabilité de la chose. Pour moi, cela a été simple : j'exerce en milieu urbain, ma patientèle se trouve dans un rayon de deux kilomètres à vol d'oiseau. Les trajets sont nombreux, mais courts. Ce n'est pas le Tour de France chaque matin ».

À 60 ans, il parcourt ainsi entre 15 et 20 kilomètres chaque jour, qu'il pleuve ou qu'il vente ou sous un soleil de plomb en été. « La météo apparaît, et je le comprends très bien, comme un frein. Moi-même, je me suis posé ces questions. Ne vais-je pas avoir trop chaud, ou bien trop froid ? La pluie ne va-t-elle pas transformer les tournées en calvaire ? On se cherche aussi rapidement des excuses, fondées sur des peurs injustifiées ou de la paresse. Et si je crevais un pneu en chemin ? Et si on me volait mon vélo ? Et si, et si ? La réalité, c'est que le vélo comme la voiture, ont leurs propres avantages et leurs propres inconvénients. Il faut simplement se poser la bonne question : qu'est-ce qui est important pour moi, au quotidien ? Soyons courageux, le reste devient accessoire ou secondaire », résume Jacques.

LA LIBERTÉ RETROUVÉE

Lui apprécie tout particulièrement un sentiment de liberté retrouvé et un

gain de temps “inestimable” qu'il a d'ailleurs mis immédiatement au profit de ses patients. Le temps qu'il ne perd plus à chercher une place de parking, il le consacre à exercer auprès d'eux. « Si je me gare à dix mètres de leur porte d'entrée, c'est le bout du monde », précise-t-il, non content d'associer à sa nouvelle démarche une dimension écologique qui fait sens, alors que le réchauffement climatique est devenu une réalité tangible. « Je ne sais pas si on peut dire de moi que je suis un infirmier libéral “écolo”, mais il est certain que ce choix que j'ai fait est bien meilleur pour la planète et allège ma conscience. Je le vis en tout cas en parfaite harmonie avec des engagements que j'ai pris, sur le champ personnel, il y a de nombreuses années : trier mes déchets, recycler autant que faire se peut, économiser les énergies et les consommables, privilégier le bio et de saison... », explique Jacques. Il sera sûrement ravi d'apprendre que, d'après nos estimations, son bilan carbone aura été abaissé de 800 à 1000 kilos de CO² grâce aux 4000 kilomètres parcourus annuellement.

À sa grande surprise, ce choix très personnel qu'il a pris il y a maintenant trois ans, a même encouragé un confrère de son entou-



Pas de rétropédalage possible pour Jacques, qui a même choisi son véhicule en fonction de la capacité du coffre à embarquer son vélo pliant !

rage proche à franchir le pas à son tour. « Jusqu'à présent, ça se limitait à quelques questions et coups de klaxon sympathiques ou encore aux remarques amusées des uns, des autres. Je m'aperçois finalement qu'à force de me voir circuler dans le quartier avec mon sac à dos et mon gilet réfléchissant, l'idée fait son petit bout de chemin », sourit-il. Sans vouloir faire la leçon ou tomber dans un discours d'éducation thé-



“L'écologie ne doit pas être perçue ou vécue comme une contrainte”



©DR

©DR

SES CONSEILS POUR UNE TOURNÉE À VÉLO RÉUSSIE

“E-QUI-PEZ VOUS en conséquence. Troquez la sacoche contre un sac-à-dos médical déperlant, confortable et imperméable. N'embarquez que le nécessaire. Vous verrez, on apprend assez vite à voyager plus léger. Le coffre de la voiture (laissée au garage) peut servir de point de ravitaillement. Choisissez un vélo de qualité et soyez attentifs aux critères de légèreté. Moi, j'ai opté pour un vélo pliant, facile à glisser dans un coffre de voiture. Renseignez-vous aussi, en cas de pépin, sur les réparateurs de vélo des environs. Autre avantage, les frais sur un vélo seront toujours moins chers que ceux occasionnés par l'entretien d'un véhicule. Et je ne parle même pas de l'assurance... Bien sûr, pensez sécurité avec le combo casque + gilet. Et pour plus de confort, optez pour des gants et vêtements de saison. Le seul investissement onéreux à faire, c'est un anti-vo (environ 100€) robuste qu'on attache à du mobilier urbain massif.



© DR



© DR

... rapeutique, Jacques rappellera par ailleurs les bienfaits de la petite reine sur la santé. « On respire à plein poumon et on lutte contre l'usure du corps », insiste-t-il, avec une pensée pour les nombreux IDEL souffrant du dos ou de troubles musculo-tendineux.

ET LES CONTRAINTES, ALORS ?

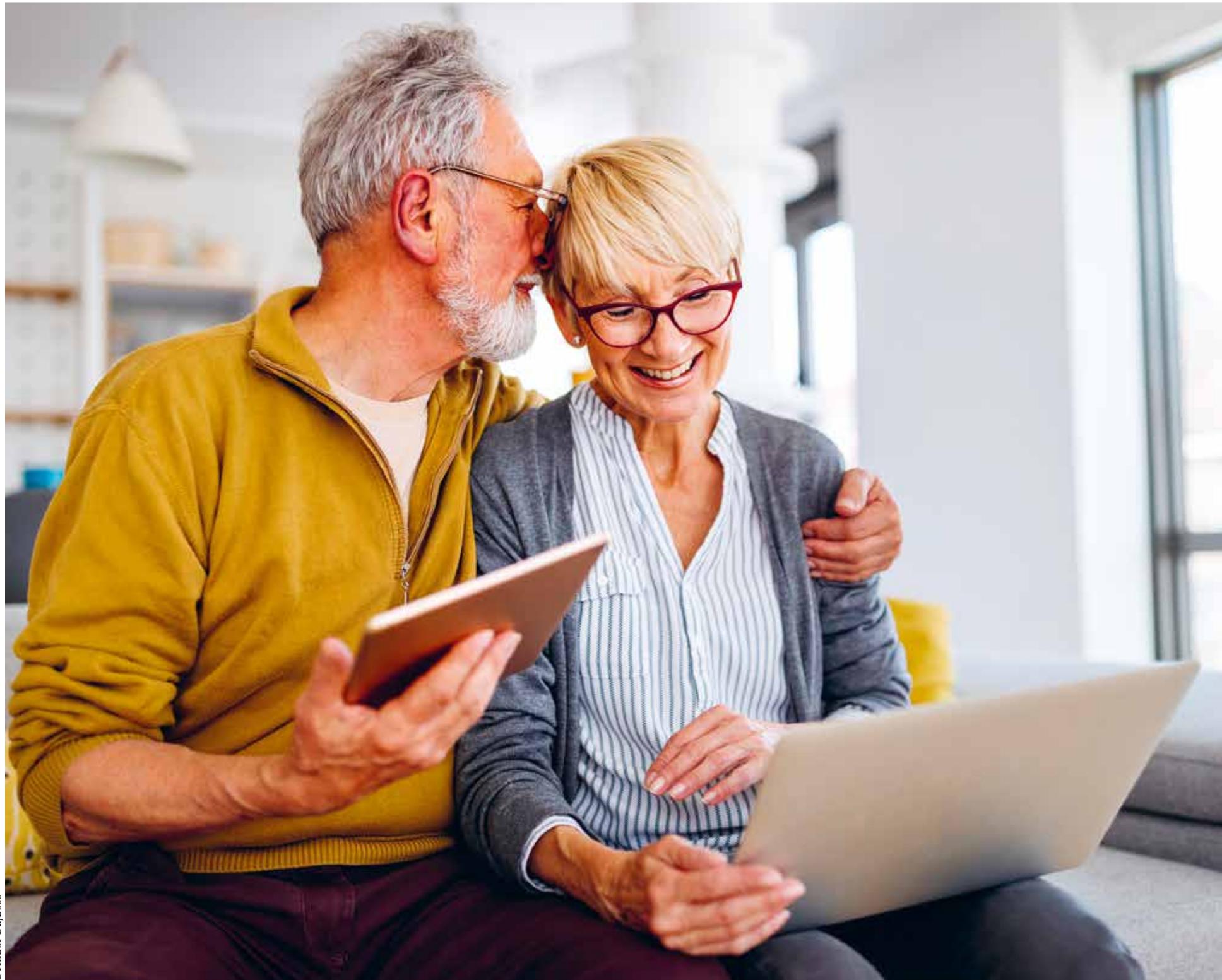
« Rien qui ne soit finalement si pénible », conclut Jacques, appelant au bon sens. « On ne pose pas autant de questions aux piétons ! Il fait froid, on se couvre avec un bon manteau. Il pleut, on opte pour

un modèle imperméable. Il neige ? C'est peut-être le seul cas de figure qui me pousse à reprendre la voiture, pour éviter de me casser la figure sur une plaque de verglas... mais à part ça, je vous assure que ni mon associé, ni notre ami infirmier, ni moi, ne reviendrions en arrière pour tout l'or du monde. Sauf que pour en prendre conscience, il faut essayer », répond-t-il. Une anecdote lui revient au moment de notre rencontre : ce jour où, en pleine manifestation des Gilets Jaunes, il zigzaguait tranquillement de maison en

maison et de soin en soin pendant que ses confrères et consœurs libéraux se retrouvaient bloqués par des manifestants déterminés à en découdre avec les forces de l'ordre. « J'ai pris conscience à ce moment-là que rien n'arrête un vélo, engin résolument agile ! », confie-t-il en dévoilant au passage quelques précieux conseils pour prendre soin de son deux-roues (voir encadré). Jacques estime que 80 % de ses tournées sont effectuées à vélo et que la distance maximum parcourue entre deux patients n'excède que très rarement les 1,5 kilomètres,

grâce au caractère très urbain de sa zone d'exercice. Le caractère sportif de ce changement de mode de transport ne devrait donc pas être un frein, d'autant qu'il existe aujourd'hui des vélos à assistance électrique. Lui, a préféré opter pour un vélo pliant en carbone. Léger, pratique et finalement indispensable à son nouveau bonheur professionnel. ///

“Au final, je vais plus vite que les piétons et que les automobilistes”



© Andor Bujdosó

I C O P E

Les infirmiers libéraux d'Occitanie ont une carte à jouer

Alors que l'arrêté autorisant l'expérimentation nationale du programme ICOPE pour trois ans a été publié au Journal officiel du 6 janvier dernier, voilà que 2022 sonne pour Icope l'heure du déploiement à grande échelle. Mais si le dispositif de l'OMS en faveur du "mieux vieillir" dépasse largement le périmètre de nos frontières, la clé de la réussite de l'opération se trouve pourtant bien chez nous, en région... et dans la participation active des infirmiers libéraux, qui ont tout à y gagner.



“ Nous entrons désormais dans le temps de l'action, le temps de faire ”

Après une première phase expérimentale concluante menée avec l'aide de plus de 300 infirmiers libéraux dans notre région, la mise en application d'Icope sur l'Hexagone s'apparente désormais à une réalité bien concrète. Et l'objectif, chiffré et mesuré par l'OMS, reste le même que celui annoncé par le gouvernement en janvier 2020, au moment de défendre sa politique sanitaire : prévenir l'entrée dans la dépendance de 15 millions de personnes dans le monde d'ici 2025, soit environ 150 000 en France. ...



© Deagrez

... Sur ce sujet, il n'est pas exagéré de dire que l'Occitanie a déjà une longueur d'avance, puisque grâce à l'intervention spécifique du Gérontopôle de Toulouse, centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une première phase d'expérimentation a été conduite ces deux dernières années, permettant d'éprouver sur le terrain "Icope Monitor" une application mobile mise aux mains des professionnels de santé libéraux, alors invités (sous conditions et contre ré-



“Les soignants d'Occitanie sont sur le pont et ont pour objectif : évaluer et suivre 200 000 seniors d'ici 2024”

munération forfaitaire) à dépister, suivre, évaluer les capacités fonctionnelles des sujets âgés.

UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION STRUCTURÉE

Et aux grands maux, les grands moyens : 200 000 personnes seront ainsi suivies dans le cadre du dispositif (débuté il y a 2 ans, donc) sur une durée de 5 ans. Soutenu par l'ARS Occitanie, Icope (d'après "I cope" en anglais. Traduction : "Je fais face") poursuit son objectif de prévention de la perte d'autonomie et mise pour cela sur des parcours de soins reposant sur une démarche structurée. Ainsi, la parution au Journal Officiel fut accompagnée d'un cahier des charges millimétré qui aura requis plus d'un an de travaux. Dans une volonté de "coller aux besoins des territoires", il est à noter qu'il aura été établi avec les 9 porteurs expérimentateurs présélectionnés ayant, d'une part, répondu un appel à manifestation d'intérêt (AMI) et, d'autre part, confirmé leur position pour "en être" en 2022. Cinq régions sur un total de treize participeront ainsi, représentant 16 départements (dont la Haute-Garonne, l'Ariège, le Gers, le Lot, le Gard, le Tarn...) et regroupant pour l'instant près de 50 000 seniors. Chez nous, le groupe Filieris Sud à Alès, le Gérontopôle de Toulouse et le DAC du Lot seront parties prenantes.

L'HEURE DES PREMIÈRES INCLUSIONS

Les premières inclusions sont prévues au plus tard à l'échéance du premier semestre, fin juin. ...

ICOPE : LES POINTS CLÉS



© DR

LA CIBLE

La population visée par cette expérimentation est celle des personnes de 60 ans et plus, résidant à leur domicile (habitat intermédiaire inclus), autonomes dans les actes de la vie quotidienne, donc en amont de la perte d'autonomie, précise le cahier des charges. Une attention particulière est par ailleurs accordée aux aidants comme aux seniors en situation de vulnérabilité accrue par une précarité socio-économique, un isolement social ou un éloignement des soins. Les personnes de GIR 1 à 4 n'entrent pas dans ce programme.

LA MÉTHODE

Ce programme de santé publique favorise une approche intégrée de la santé qui prend en compte les capacités de la personne, les pathologies associées, l'environnement et le mode de vie. Le plan de soins est "centré sur la personne" et doit prendre en compte ses souhaits et ses aspirations. Les critères d'évaluation. L'O.M.S propose de suivre l'évolution des capacités physiques et mentales d'un individu dans six domaines : mobilité, mémoire, nutrition, état psychologique, vision, audition. Icope prévoit par ailleurs, dans la mesure du possible, que le patient soit acteur de la prise en charge et du suivi de sa santé, notamment grâce à des outils numériques comme le robot conversationnel ICOPEBOT ou l'application ICOPE Monitor.

... « Les conventions de CAI* et de financement pour les prestations dérogatoires seront signées entre chaque porteur et la CNAM », informent les équipes de l'Assurance Maladie. On apprend aussi qu'au-delà des financements de droit commun, des prestations dérogatoires seront attribuées. Exemple les CPTS** et autres groupements professionnels pourront bénéficier d'une enveloppe annuelle de 11200 à 19600€ (selon la taille du territoire couvert) pour l'animation territoriale. À l'échelle individuelle, une cotation de 18€ est prévue pour tout acte de "repérage". La gestion d'alerte est rémunérée 11€ (si le professionnel de santé n'a



“ Si la prévention a un coût, il est bien moindre que celui occasionné par les soins ”

pas réalisé lui-même le dépistage), l'évaluation approfondie est rémunérée 53€ et l'entretien motivationnel 21€. « Des indemnités kilométriques sont attribuées pour les évaluations menées à domicile », précise Justine de Kerimel, manager de projet au sein du Gérotopôle du CHU de Toulouse. À ce rythme (200 000 évaluations en cinq ans), on imagine la somme vertigineuse que cela peut engendrer. Mais si la prévention a un coût, il est bien moindre que celui occasionné par les soins liés à la dépendance... dont les autorités entendent bien entendu baisser le nombre.

*CAI : Crédit d'Amorçage et Ingénierie
**CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé



© Wavebreak3

LE DÉROULEMENT CONCRET DES OPÉRATIONS

Pour nous repérer, nous infirmières et infirmiers libéraux, retenons que le programme se décline en 5 étapes :

Étape 1 : Dépistage et surveillance,

pour les 60 ans et plus, autour des six points de vigilance évoqués précédemment, à réaliser tous les 6 mois dans les soins primaires par des professionnels de santé formés à l'étape 1 ou par le senior lui-même en auto-évaluation... Si le dépistage se révèle normal (pas de domaine altéré), des conseils généraux sont prodigués pour vieillir en bonne santé ; un apprentissage de l'utilisation de l'application en autoévaluation est aussi proposé. S'il existe un déclin dans une capacité, une alerte est automatiquement générée et envoyée au professionnel de santé qui a réalisé l'étape 1 afin qu'il décide de la suite à donner. Si le professionnel de santé ne souhaite pas assurer le suivi de ses patients, l'alerte est transmise au centre de télésuivi Icope. Dans ce cas, une infirmière de la plateforme icope rappelle le patient pour confirmer ou infirmer la perte de fonction et contacte le médecin traitant si nécessaire.

Étape 2 : évaluation approfondie, en cas de déclin constaté.

L'infirmière ou l'infirmier libéral(e) formé(e) à l'évaluation gérologique standardisée sera alors rémunérée 20€ pour l'évaluation approfondie d'une fonction, 40€ pour 2 fonctions et 60€ pour 3 fonctions et plus.



© DR

C'EST SIMPLE !

L'application Icope est téléchargeable gratuitement pour les professionnels de santé sur Smartphone ou tablette et est aussi disponible en auto-évaluation pour les seniors. À noter que le Gérotopôle met plusieurs tutoriels à disposition: comment s'inscrire à l'application, comment intégrer un nouveau patient, etc.

FORMATION ÉTAPE 1 :

inspire.chu-toulouse.fr/fr/formulaire-video-step1/

FORMATION ÉTAPE 2 :

Sur inscription auprès de Mme Caroline Berbon
berbon.c@chu-toulouse.fr

... **L'étape 3 : élaboration du plan de soin.**

Elle consiste à proposer des actions de prévention et de soins en s'appuyant sur les souhaits et motivations du senior et en essayant d'obtenir son adhésion.

Étape 4 : suivi et fléchage du parcours de soins.

À cette étape, le professionnel de santé qui a élaboré le plan de soin doit s'assurer de la mise en œuvre de celui-ci et aide le senior à franchir les obstacles rencontrés afin de favoriser l'observance du plan. Pour les cas complexes, il est prévu un recours au gériatre ou aux spécialistes qui vont définir le parcours de soin. Les soignants de premiers recours auront alors la charge de s'assurer du suivi.

Last but not least, l'étape 5 : "étape transversale".

Elle mise sur l'implication de la collectivité, et propose un soutien aux aidants. Comme le rappelle en conclusion du Professeur Bruno Vellas, Responsable du Gérontopôle et chef de service de médecine interne et de gériatrie au CHU de Toulouse : « La démarche vise en priorité à améliorer la précocité du diagnostic de déclin des capacités fonctionnelles et la «prise en soins» des seniors, sur la plan sanitaire, médico-social ou social.

UNE NOUVELLE PRATIQUE POUR LES ACTEURS DES SOINS PRIMAIRES

Sous couvert, rappelons-le, de valider le degré de formation correspondant (général ou optionnel), les professionnels de santé, acteurs des soins primaires sont invités à réaliser le



Professeur Vellas Responsable du Gérontopôle et chef de service de médecine interne et de gériatrie au CHU de Toulouse

©DR

“ L'Agence Régionale de Santé a souhaité que le dispositif maille toute notre région ”

dépistage Icope des seniors de 60 ans et plus autonomes. Ils offrent ainsi à la personne âgée un suivi des fonctions permettant une prévention précoce avant la perte de ces fonctions. C'est à ce stade que la prévention est la plus efficace.

CONCRÈTEMENT, QUI EST CONCERNÉ ?

Si l'expérimentation ne concernait initialement que quelques territoires préalablement désignés, en Occitanie, l'Agence Régionale de Santé a souhaité que le dispositif maille toute notre région. Ainsi, l'ARS com-

plètera l'expérimentation nationale en finançant l'ensemble des étapes 1 et en intégrant une réunion de concertation non prise en charge. De la sorte, les CPTS, MSP, centres de santé et équipes d'exercice coordonné "hors comité de pilotage initial" devront contractualiser avec l'ARS directement et définir elles-mêmes le "qui fait quoi". « *Un forfait animation pour le financement d'un temps de coordination ou animation territoriale est prévu. Son montant dépendra de la taille de la CPTS ou MSP : entre 11 200 € et 19 600 €/an* », indique l'ARS. Pour les autres, c'est-à-dire si la CPTS ou MSP fait partie d'un territoire "art.51", il faudra contractualiser directement avec le porteur référent : soit Gérontopôle, soit Filièris, soit le DAC 46. Et cela, sans passer par l'ARS. Les professionnels pourront ensuite lancer la démarche et bénéficier des financements ICOPE. ///



Un forfait animation pour le financement d'un temps de coordination ou animation territoriale est prévu

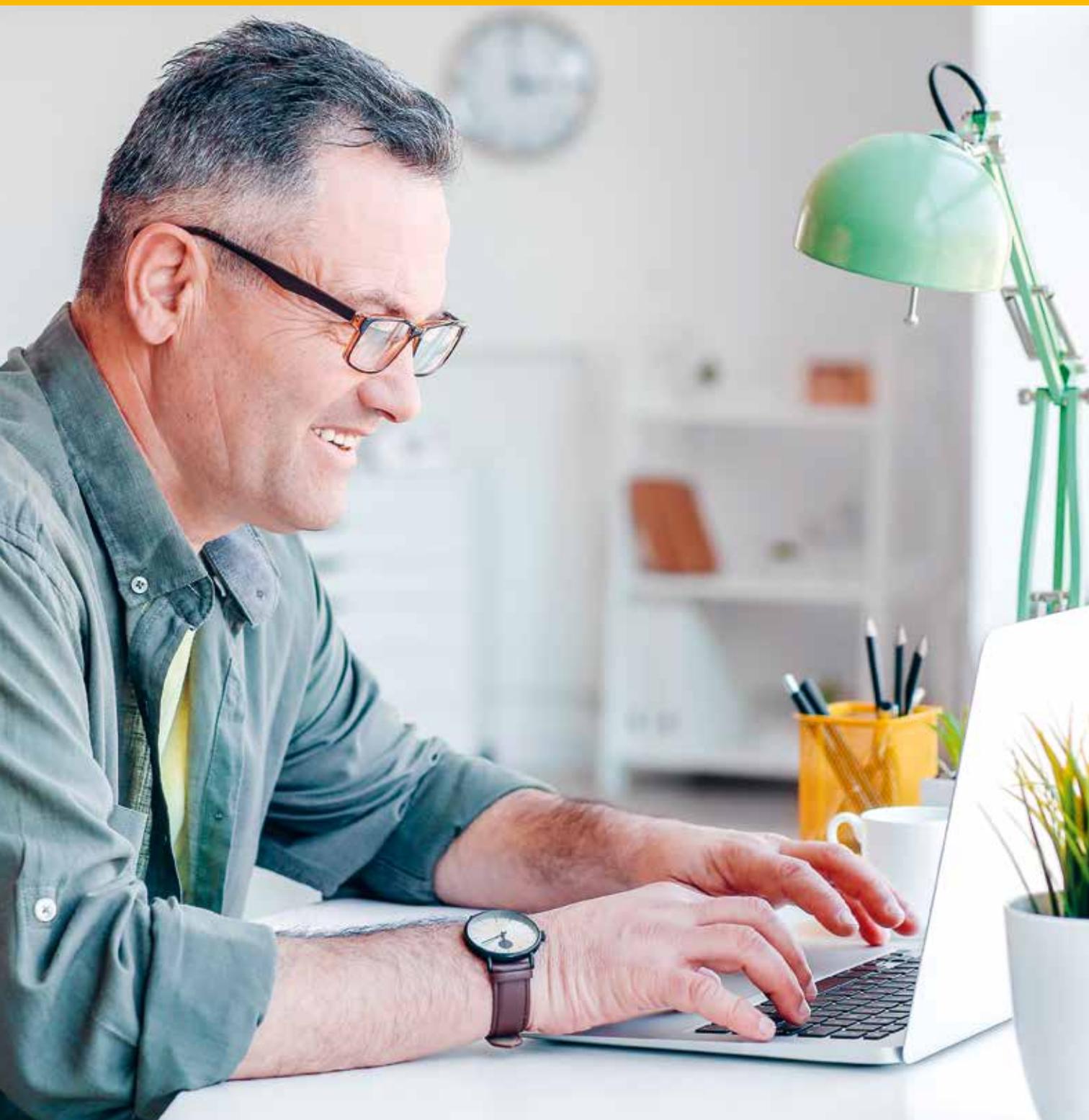


© ROSandHELEN



PAROLE D'IDEL

« Je suis ravie de voir que ce dispositif valorise un savoir-faire que nous mettons toutes et tous déjà en pratique depuis des années. Et en nous rémunérant, il reconnaît cette expertise de l'ombre », réagit Sandrine Blatzheim, IDEL à Muret (31) ayant participé dès les premiers jours à l'expérimentation icope. Cette fervente défenseuse de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) propose d'ailleurs systématiquement le dépistage Icope et y voit un autre avantage qui nous concerne. « Parfois, face à des organismes comme la CPAM, il a pu m'apparaître difficile de justifier des actes de cette nature, ce qui n'est plus le cas ici » dit-elle. Elle émettra juste une seule réserve, qui pourra nous servir de conseil final : « Plutôt que de diagnostic, un mot qui peut faire peur, j'évoque une évaluation utile au bien vieillir » précise Sandrine. Aucun patient n'a jamais refusé, selon elle.



©Leonid Yastremskiy

ÉTAPE PAR ÉTAPE BIEN COMPRENDRE

REPÉRAGE, ÉVALUATION, SUIVI.
À chaque acte son protocole, ses bénéfices
et sa rémunération déterminée.

ÉTAPE 1 LE REPÉRAGE



FORMATION REQUISE
Étape 1 en e-learning



QUI ?
L'ensemble des
professionnels et acteurs
des champs de la santé.



PRÉCISIONS
Une réitération est à prévoir
entre 6 mois et un an.

ÉTAPE 2 ÉVALUATION APPROFONDIE



FORMATION REQUISE
Étape 2 + e-learning



QUI ?
La profession infirmière est particulière-
ment désignée pour ce rôle mais d'autres
professions peuvent y être affectées
dans le cadre du projet de territoire.



PRÉCISIONS
La démarche peut être mise en
œuvre sans délégation d'acte médical
à des auxiliaires médicaux formés.



ON PEUT VOUS AIDER ?

Vous souhaitez vous inscrire dans la démarche, mais des questions subsistent ? Vous pouvez contacter au choix votre URPS ou directement les équipes projet du CHU de Toulouse.



PAS DE VACANCES POUR LES SOINS !

Votre patient prévoit des vacances en France? Les adresses des centres d'accueil (publics, privés et associatifs) en France pour les vacances de vos patients sont à retrouver sur dialeasy.fr

© Peter Atkins

COMBATTRE l'insuffisance rénale

Connaissez-vous la fondation Charles Mion-AIDER Santé ? Née en 1971 sous le régime associatif, elle a acquis sa notoriété et une reconnaissance d'utilité publique grâce à 50 années d'expertise et de soin au service des patients souffrant d'insuffisance rénale.

Aujourd'hui, la fondation Charles Mion-AIDER Santé s'impose comme une référence pour les patients mais aussi comme un repère pour les professionnels puisqu'en complément de son cœur d'activité principal (la prévention et le traitement par épuration extrarénale de l'insuffisance rénale chronique, en centre de santé ou à domicile), elle dispense dans toute la région, en lien avec l'Institut de Recherche et de Formation en Dialyse (IRFD), des formations agréées DPC à destination des publics paramédicaux et pharmaciens. Les infirmiers libéraux sont donc concernés. « *Toutes les formations font l'objet d'un système d'évaluation et sont sanctionnées par la remise d'une attestation de formation* », précisent les équipes pédagogiques.

LE DOMICILE EN TÊTE

Quant aux prérogatives de la fondation, il suffit de revenir au tout premier jour, en 1971, pour comprendre le but poursuivi encore aujourd'hui. "AIDER" signifie en effet "Association

pour l'Installation à Domicile des Épurations Rénale". C'est le Professeur Charles Mion qui en est à l'initiative. On lui doit la première installation à domicile en Occitanie d'un patient résidant trop loin du Centre Hospitalier ! Cette initiative a depuis permis à de nombreux patients, par la suite, d'accéder à l'épuration rénale alors que les hôpitaux ne pouvaient pas ou plus les accueillir. Depuis, l'établissement se donne pour mission de garantir l'accessibilité, la qualité et l'équité des soins des patients souffrant de maladie rénale chronique, en préservant leur qualité de vie.

UNE RÉFÉRENCE EN RÉGION

S'appuyant sur plus de 400 professionnels salariés et 100 professionnels libéraux, la fondation est une fierté régionale et accompagne les patients tout au long de leur parcours de soin, de la prévention au traitement de suppléance. Son maillage territorial fort, avec 23 sites d'implantations en proximité des lieux de vie, permet d'accueillir en traitement de suppléance ré-

nale plus de 1000 patients par an et près de 200 patients à domicile. Là encore, les infirmiers entrent en jeu, puisque pour la première séance de dialyse à domicile, le patient est accompagné soit par un Infirmier Diplômé d'Etat qui a participé à l'éducation, soit par un Infirmier Diplômé d'Etat Libéral. // aidersante.com

*éligible ANDPC

COMMENT NOUS, INFIRMIERS LIBÉRAUX, POUVONS AGIR

- › En nous formant, dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC)
- › En dépistant et renseignant ensuite nos patients sur l'existence de la fondation
- › Par des actions d'Éducation Thérapeutique du patient (ETP)

Face à la Covid-19

La mobilisation reste intacte

Malmené par l'épidémie depuis plus de deux ans, le corps infirmier a su rappeler, à qui aurait pu en douter un jour, qu'il est doté d'une grande force et qu'il est capable de se réinventer dans l'adversité. Exemple en région avec Sébastien, Christelle et Elaine.

SÉBASTIEN MARÉCHAL CASTELSARRASIN (82)

« Crise ou pas crise, nous assurons la continuité des soins en toutes circonstances. En atteste la forte mobilisation dont nous avons su faire preuve lors des dernières fêtes de fin d'année. Par l'intermédiaire de l'URPS, l'Agence Régionale de Santé avait exprimé un besoin de renfort sur le secteur, alors que certaines officines fermaient entre Noël et Nouvel An. La réponse de la profession a été immédiate : la quasi-totalité des cabinets de la CPTS Castelsarrasin-Moissac a répondu présent. En à peine quelques jours, 30 IDEL ont pu administrer 75 flacons de Pfizer, soit 525 vaccins. Essentiellement des primo-vaccinés. Combien d'hospitalisations avons-nous pu éviter grâce à cette action ? Quand j'y pense, ça me rend fier. D'autant qu'un premier vaccin conduit inévitablement à un schéma vaccinal complet. Nous avons d'ailleurs réalisé pas mal de doses de rappel ces dernières semaines. Je suis personnellement convaincu de l'intérêt de donner un accès direct aux vaccins aux infirmiers. Grippe, Covid, on est toujours présent, jusque dans les centres de vaccination où nous sommes nombreux à avoir œuvré de façon "invisible" car nous étions cachés derrière la CPS du médecin du centre... Les infirmiers sont là, ne manquons jamais de le rappeler ! »



“Répondre au besoin en toutes circonstances”

©DR



“Travailler en réseau est une véritable force”

©DR

CHRISTELLE GOUBET TOULOUSE (31)

« Cette crise m'a démontré à quel point la capacité des infirmières à travailler en réseau constitue un atout majeur. On l'a prouvé dès les premiers jours de l'épidémie en organisant ensemble la surveillance des patients Covid+ grâce à un système d'astreinte défini entre IDEL du quartier. Certains souffraient de comorbidités ou ne pouvaient pas prendre en charge des patients aussi contagieux en raison de la fragilité de leurs proches... Et il était hors de question d'abandonner le moindre patient. Nous manquions tout aussi, de manière générale, d'équipements de protection. En mutualisant les moyens, les tournées et les énergies, on a gagné en efficacité et économisé un temps précieux, profitable à tous. Aujourd'hui nous renouvelons l'expérience en identifiant les IDELS disponibles pour les tests antigéniques ou RT-PCR afin de répondre à la demande et d'apporter ainsi une réponse rapide dans un contexte sécurisé au patient ».

ELAINE CERUTI LA GRANDE-MOTTE (34)

« Quelle aventure nous vivons depuis mars 2019 ! Je me souviens qu'au premier jour de la crise, nous avons mis sur pied avec l'aide d'un médecin (en moins de 4h) un centre médical d'urgence pour prendre en charge de façon bénévole les malades atteints de la Covid. Il a fallu mettre en place des protocoles, rassurer les gens, accompagner les malades. Pour répondre à la panique générale, on a même lancé une ligne téléphonique spéciale et un numéro vert pour des consultations psy. Les gens appelaient du Gard, de la Lozère, de l'Aveyron. En trois mois, j'ai dû recevoir des dizaines de milliers de coups de fil ! Progressivement, on a pu proposer des dépistages. Nous avons été - et nous demeurons - le seul centre ouvert 7J/7 au public. Certains viennent nous voir de loin pour cette raison. Médecins, infirmiers libéraux, pharmaciens... On a formé une équipe soudée qui poursuit aujourd'hui encore sa mission sanitaire avec la vaccination. En tant qu'infirmière coordinatrice, je suis heureuse de voir que l'intelligence collective triomphe toujours. » //



“On a su réagir vite et avant tout le monde”

©DR

Mon espace santé

Les réponses à vos questions

Depuis son lancement officiel en ce début d'année, vous êtes nombreuses et nombreux à vous être saisis de la nouvelle plateforme nationale de numérique en santé, qui rappelons-le, concerne chaque citoyen français et permet de renseigner avec précision leur parcours santé, avec l'aide des soignants. Concernés à double titre, en tant que citoyens et professionnels de santé, les infirmiers libéraux sont un maillon de cette chaîne et ont naturellement besoin de réponses à quelques questions d'usage au quotidien. Tel est l'objet de cet article.

Quid du consentement pour souscrire à "Mon espace Santé" ?

Sauf opposition expresse, est prévue la création automatique de "Mon espace santé" pour tous les individus rattachés à un régime d'assurance maladie français. Chacun et chacune d'entre nous va ainsi recevoir une notification (ou a déjà reçu) un courrier postal ou électronique précisant les modalités de refus ou d'acceptation. En cas de non-réponse après 6 semaines, le compte est automatiquement créé.

Afin de se connecter au service, l'utilisateur doit activer son compte via l'utilisation du code provisoire reçu par courriel ou courrier. L'activation peut également être demandée directement en ligne par l'utilisateur. Si l'utilisateur ne souhaite pas que "Mon espace santé" soit créé pour lui, il peut exercer son droit d'opposition. Il peut revenir sur sa décision à tout moment et peut demander de créer volontairement son espace "Mon espace santé" ...



UN EXPERT POUR NOUS RÉPONDRE

BENJAMIN ANDRÉ,
Adjoint responsable
animation territoriale
GIP e-santé

... Quel contenu minimum ?

“ Mon espace santé ” ne sera pas une coquille vide. Il contiendra à minima l'historique des soins (issus des procédures de remboursement ou de prises en charge détenues par l'assurance maladie au cours des 12 derniers mois), les renseignements concernant le parcours vaccinal “ Covid ”, puis se remplira en lien avec le parcours santé à venir de chaque patient. En cas d'absence d'historique pour cause de DMP non créé ou non alimenté par le passé, un rattrapage, réalisé par certains établissements, est possible.



© D'engrez

Comment s'en saisir en tant qu'IDEL ?

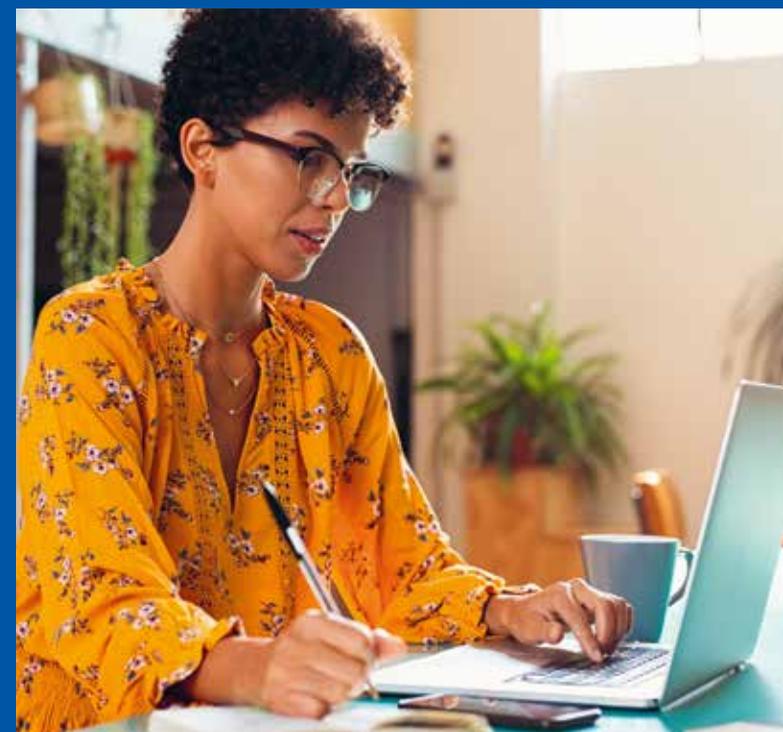
Tout usager de “ Mon espace santé ” dispose d'un accès à 4 fonctionnalités majeures. Deux seront disponibles dans les prochains mois (l'Agenda santé et le Catalogue des services) et deux sont déjà accessibles : il s'agit de la messagerie sécurisée et du dossier médical. Ce dernier contient vos documents de santé (ordonnances, comptes rendus d'hospitalisation, résultats biologiques...) et s'appuie sur l'actuel DMP, dont l'historique est repris pour les anciens utilisateurs. Le tout, consultable par les professionnels de santé, selon les habilitations habituelles. S'en saisir, c'est s'en servir et encourager les patients à en faire de même, pour la partie qui les concerne.

Quid du “ Profil médical ” ?

Le profil médical est alimenté par l'utilisateur lui-même, qui peut alors renseigner une foule d'informations utiles au corps soignant : antécédents médicaux, vaccinations, allergies, habitudes de vie, mesures de santé : poids, taille, température, glycémie, tension artérielle, fréquence cardiaque, niveau de douleur, entourage et volontés, consentement ou non pour le don d'organes...

Quand l'offre de services sera-t-elle 100% opérationnelle ?

Le premier trimestre 2022 ayant permis la sortie de l'application mobile “ Mon espace santé ” et d'ajouter le calendrier vaccinal (y compris celui des enfants), un réseau de médiateurs spécialement formés se mobilise actuellement pour accompagner les usagers dans la prise en main de l'outil. En parallèle le groupement e-santé Occitanie accompagne les établissements de la région dans l'alimentation du dossier médical et à l'envoi de messages sécurisés à destination des patients. C'est aussi maintenant, au cours des deuxième et troisième trimestres, que s'ouvrent progressivement le catalogue des services et les premiers échanges avec les services référencés. Les patients pourront alors autoriser les applications référencées à alimenter leur espace afin d'éviter la ressaisie des données. Les professionnels de santé ayant accepté d'être contactés par la messagerie sécurisée (MSSanté) seront aussi ajoutés au carnet d'adresses. Les soignants se verront aussi ouvrir, grâce à la e-CPS, l'accès aux documents de leurs patients sur dmp.fr. L'alimentation automatique commencera ensuite naturellement par un grand nombre de professionnels de santé, salariés ou libéraux...



© Frances Coridolfi

Un mot sur la messagerie sécurisée

La confidentialité des échanges est garantie par une messagerie sécurisée (MSSanté) simple et pratique. Elle ne devrait pas bouleverser les habitudes des IDEL puisque ces derniers pourront continuer à utiliser leur messagerie sécurisée habituelle et n'auront alors qu'une seule étape à réaliser : renseigner, la toute première fois,

le matricule de leur patient pour enregistrer la bonne adresse de correspondance, qui se compose à chaque fois selon le même schéma : matriculeINS@patient.mssante.fr. Précisons que la messagerie est non intrusive. C'est le soignant qui initiera toujours une conversation. Les patients pourront ainsi transmettre leur synthèse du profil médical en pièce jointe via la messagerie sécurisée si l'IDEL le demande. Et c'est encore lui qui y mettra fin de façon unilatérale.

Les services vont-ils évoluer à l'avenir ?

Plusieurs enrichissements sont prévus avant la fin de l'année, comme par exemple la possibilité pour les professionnels de santé d'accéder au dossier médical de leur patients directement dans leur logiciel ou encore l'affichage des rappels dans le carnet de vaccination pour tous les vaccins. Les développeurs de “ Mon espace santé ” travaillent aussi à la mise en place d'un accusé de lecture pour s'assurer que le patient a bien ouvert le message envoyé, tout comme au paramétrage d'une passerelle pour se connecter à l'espace via France Connect. Pour 2023, plusieurs étapes ont par ailleurs été annoncées, parmi lesquelles la possibilité de déléguer l'accès de son espace personnel à un proche de confiance (aidant, médecin...), de signer électroniquement un document via la MSSanté, la montée en charge de l'e-prescription... ///

 **La feuille de route, susceptible d'évoluer, est précisée sur monespacesante.fr/a-propos**



© Sdecoret

23 JUIN

Toulouse Journée d'actualités en cancérologie pour les paramédicaux

L'Institut Claudius Regaud - IUCT Oncopole organise une journée d'actualités en cancérologie pour les paramédicaux sur le thème de l'onco-neurologie, dont voici le programme.

- 8h30 - Accueil et présentation de la journée
Sessions plénières : Neurologie
(Modératrice : Pr Elisabeth Moyal, radiothérapeute)
- 9h - Épidémiologie
Dr. Delphine Larrieu-Ciron, neurologue
- 9h30 - Les différents types histologiques de tumeurs cérébrales. Pr. Emmanuelle Uro-Coste, anatomo-pathologiste
- 10h - Chimiothérapie en neuro-oncologie
Dr. Damien Pouessel, oncologue médical
- 11h15 - Radiothérapie- Essais cliniques
Pr. Elisabeth Moyal, radiothérapeute
- 12h - Chirurgie éveillée
Dr Franck Roux, neurochirurgien

- 12h45 - Buffet
- 14h - Coordination parcours hôpital / ville
Pascale Maupeu, infirmière coordinatrice - Sophie Lacourrege, directrice Relais Santé Pyrénées
- Suivi de 2 workshops ou ateliers collaboratifs de 45 min. au choix parmi :
 - > Complexité du parcours radiothérapie chimiothérapie concomitant
 - > Le rôle des associations
 - > Soins gynécologiques de support- Les soins palliatifs
 - > Neuro-rééducation
- 16h30 Conclusion de la journée

*Inscription payante et obligatoire
Pour tout renseignement :
noel.renata@iuct-oncopole.fr*

13 ET 14 AVRIL CARCASSONNE

Formation " repères et outils en nutrition "

Alors qu'il devient compliqué pour les familles comme pour les professionnels de s'y retrouver et d'accompagner au mieux les enfants et les adolescents dans leurs comportements nutritionnels (habitudes alimentaires familiales, culturelles, place donnée aux repas...) cette formation construite en partenariat avec le réseau Repop permettra aux professionnels de percevoir des pistes d'accompagnement claires ainsi que des idées d'activités adaptées en matière de nutrition pour les 6-18 ans. Objectif : associer plaisir, santé, prévention de l'obésité et des troubles du comportement alimentaire. Les frais pédagogiques des formations sont entièrement pris en charge par l'Agence Régionale de Santé de l'Occitanie. Les frais de déplacements et de repas sont à la charge des participant.e.s.

Prochain rendez-vous à Cahors les 23 et 24 Juin 2022 !

*Infos : drapps-occitanie.fr
05 61 77 87 11
formation@ireps-occitanie.fr*

12 MAI 2022

Journée Internationale des Infirmières

Depuis les années 1980, le Conseil international des infirmières publie ce jour-là des études, des travaux et des rapports nommés International Nurses' Day Kit autour de la thématique des soins infirmiers dans le monde.

#hérosduquotidien

17 MAI DE 17H00 À 20H00 TOULOUSE

Réunion Régionale Oncogériatrie 2022

Pour cette édition, où seront évoquées avec des experts les questions de prévention de la dépendance (à travers le déploiement d'ICOPE), l'e-learning en oncogériatrie, la tolérance des sujets âgés aux thérapies orales ou encore le rôle de l'ETP et de l'infirmier au quotidien, vous aurez le choix entre réunion en présentiel ou en live (système starleaf).

*En présentiel, rendez-vous à l'IUCT-O
1 avenue Irène Jolie Curie,
31059 Toulouse.*

Infos sur onco-occitanie.fr

23 ET 24 JUIN CARCASSONNE

1^{ères} journées du Réseau CICAT OCCITANIE

Ces premières journées ouvrent à une formation DPC de niveau supérieur en plaies et cicatrisation et à l'introduction aux nouvelles technologies. Des ateliers pratiques de déterision assistée et d'initiation à la pratique des pansements innovants et interactifs, des nouvelles TPN (technique de pression négative), lasers, techniques d'exposition à l'air, oxygénothérapie locale, compression veineuse, supports de prévention ainsi que des vidéos interactives avec les services hospitaliers des CHU de Toulouse et Montpellier sont proposées.

*Infos :
inscriptions@cicat-oc2022.com*

**CONSULTEZ
L'AGENDA DANS
SON INTÉGRALITÉ
SUR NOTRE SITE
INTERNET !**

L'essentiel de l'info infirmière en Occitanie

urpsinfirmiers-occitanie.fr



Retrouvez les infos officielles liées à la Covid-19

ACTUALITÉS | DOSSIERS | AGENDA | NEWSLETTER | 